



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire 2022-2023

❖ Informations sur l'enfant (en MAJUSCULES) – Classe de :

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : F G Né(e) le : ___ / ___ / _____ à _____

Votre enfant a-t-il déjà effectué une prolongation de scolarité ? oui non ➔ niveau : _____

Nombre de frères et sœurs fréquentant l'école : _____

❖ Informations sur la famille (en MAJUSCULES)

Responsable légal de l'enfant (entourer la réponse) : Parent 1 – Parent 2 – Tuteur

	PARENT 1	PARENT 2
NOM :		
PRENOM :		
ADRESSE : (METTRE LES DEUX SI DIFFERENTES)		
TEL. DOMICILE :		
TEL. PORTABLE :		
EMAIL (OBLIGATOIRE) :		
PROFESSION :		
TEL. PROFESSIONNEL :		

Situation familiale¹ : vie maritale ou pacs concubinage parents séparés parent isolé

J'autorise la communication de mes coordonnées aux associations de parents d'élèves siégeant au conseil d'école :
oui non

¹ Si un des deux parents n'exerce pas l'autorité parentale, joindre impérativement une copie du jugement.

❖ Informations médicales (en MAJUSCULES)

Si votre enfant rencontre des problèmes médicaux, merci de demander la fiche confidentielle à l'enseignant.

	OUI	NON
L'enfant porte-t-il des lunettes ?		
Si oui, en classe seulement ?		
Votre enfant bénéficiait-il d'un PAI l'an dernier ?		
Allergies ? (médicaments, aliments, autres ...)		
Maladie chronique ? (asthme, convulsions, diabète, autre ...) <i>Cf. fiche confidentielle</i>		
Votre enfant suit-il un traitement médical ? <i>Cf. fiche confidentielle</i>		

Autres informations pouvant être utiles à l'école concernant votre enfant : (suivis extérieurs, prises en charge ...) :

❖ Informations complémentaires

Assurance scolaire (nom de ma société ou de la mutuelle) : _____

- *Pensez à nous fournir l'attestation d'assurance au nom de votre enfant (l'attestation doit mentionner l'individuelle accident et la responsabilité civile)*

Souhaitez-vous évoquer un point particulier avec le service chargé de l'instruction du dossier ? (situation familiale, informations importantes à porter à notre connaissance ...).

Votre enfant est-il autorisé à quitter l'école tout seul ? (uniquement en élémentaire) oui non

Si non, quelles sont les personnes autorisées à venir chercher votre enfant ?

NOM ET PRENOM	LIEN AVEC L'ELEVE	TELEPHONE
-----	-----	-----
-----	-----	-----
-----	-----	-----
-----	-----	-----
-----	-----	-----

Dans le cadre des sorties :

J'autorise mon enfant à utiliser les moyens de transport nécessaires pour les déplacements : oui non

J'autorise mon enfant à participer aux activités éducatives organisées à l'extérieur de l'école : oui non

❖ Informations en cas d'urgence

Quelles sont les personnes à prévenir et habilitées à venir chercher votre enfant en cas d'urgence ? ²

NOM ET PRENOM	LIEN AVEC L'ELEVE	TELEPHONE
-----	-----	-----
-----	-----	-----

Il est important de renseigner l'ensemble du document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est électeur et éligible.

Nous nous engageons à signaler par écrit tout changement dans les renseignements fournis ci-dessus.

Fait à _____, le _____

Signature des responsables légaux :



² En cas d'urgence, l'enfant accidenté ou malade est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

UTILISATION DE L'IMAGE D'UN ELEVE - UTILISATION DES ADRESSES E-MAILS DES PARENTS

1. Autorisation parentale pour l'utilisation de l'image d'un élève

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Dans le cadre scolaire, le droit à l'image des élèves mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue d'élèves doit donc être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'élève nommé ci-dessous est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur simple demande, si vous le jugez utile.

Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages.

Durant l'année scolaire 2022-2023, des photographies des élèves peuvent être prises dans le cadre scolaire (photo de classe, événements, sorties, voyages...). Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, seule votre autorisation écrite permet la diffusion. Usages possibles : publications internes, blog de l'école, expositions et projections dans le cadre scolaire. Il est à noter que l'élève pourra être filmé dans certaines disciplines, ces vidéos seront utilisées dans un cadre interne et sécurisé.

Je soussigné(e) _____, responsable légal de l'élève :

Nom _____ Prénom : _____ Classe : _____

Autorisation de prise de vue, reproduction et de diffusion :

J'autorise l'école à photographier, filmer, reproduire et diffuser les images (photographie ou vidéo) de mon enfant dans le cadre précis cité ci-dessus au cours de l'année. (Dans le cas d'un refus, le visage de votre enfant sera rendu flou de manière à le rendre impossible à identifier) : oui non

J'autorise l'école à réaliser la photo de classe dans laquelle mon enfant apparaîtra : oui non

J'autorise l'enseignant de votre enfant à utiliser l'image de votre enfant dans des photos ou vidéos dédiées au blog ou ENT propre à la classe : oui non

Je prends connaissance que mon enfant pourra être filmé dans certaines disciplines dans les conditions citées ci-dessus.

2. Autorisation pour l'utilisation des adresses e-mails des parents

L'établissement utilise les adresses électroniques des parents en interne pour diffuser des informations sur la vie de l'école. Les parents peuvent à tout moment accéder à la rectification ou à la suppression de l'adresse en écrivant à la direction de l'école.

Acceptez-vous d'être informé(s) des absences et autres événements importants ou urgents concernant la scolarité de votre enfant par SMS ? oui non

Acceptez-vous d'être informé(s) des absences et autres événements importants ou urgents concernant la scolarité de votre enfant sur le blog ou l'ENT utilisé par l'enseignant de votre enfant ? oui non

Prends connaissance que les adresses mail des parents pourront être utilisées en usage interne par l'école dans les conditions citées ci-dessus.

Autorisation valable pour l'année scolaire 2022-2023

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » : Fait à _____, le / / 20.....

• Les responsables légaux :

L'élève :